



Conseil Communal
CONCISE

Concise, le 17 juin 2024

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal de Concise, dans sa séance du 17 juin 2024 présidée par Monsieur Roland Promm, Président, a pris les décisions mentionnées ci-dessous :

- Vu le préavis municipal **no 36/2024 concernant les comptes communaux 2023** ;
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. Les comptes 2023 de la Commune de Concise ainsi que le bilan au 31 décembre 2023 sont acceptés tel que présentés.
2. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

Le Président :

Roland Promm



La Secrétaire :

Marleen Colin